

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un article vous a plu, irrité.
Vous nous l'avez dit.
Extraits.

Escrocs ou victimes?

**A propos de la votation
du 24 septembre**

Le durcissement croissant des mesures politiques à l'encontre de courants migratoires «non désirés» nous indigne. La réalité que les médecins observent, sans commisération, mais aussi sans cynisme, est celle d'êtres humains en souffrance. Parmi eux, peu d'escrocs, beaucoup de victimes malencontreuses. Nombreux sont ceux qui sont rendus malades et «fous» par leur situation de précarité.

Dans le pays d'accueil, leur statut les rend victimes de discrimination. Il n'est pas rare que leurs souffrances chroniques débouchent sur des hospitalisations et consultations en urgence. Pour réduire les frais, les nouvelles lois pourraient limiter leur accès aux soins.

Le soignant se doit de jongler entre les souffrances bien réelles des uns, les cadres légaux décidés par d'autres et les Conventions internationales tout en respectant son code de déontologie et sans être dupe des errements des uns et des autres.

Prendre position en tant que médecins nous semble un impératif éthique: nous ne pouvons accepter des lois arbitraires qui, en réduisant encore les droits des «migrants forcés», les rendent plus vulnérables aux maladies somatiques et mentales. Ces lois portent atteinte au droit des personnes qui doit être égal pour tous les membres de la société. En tant que citoyen, une prise de position contre ce durcissement à outrance de lois, prétendument élaborées pour nous protéger contre les abus (peu fréquents au demeurant) pourrait signifier le respect de notre humanité à tous.

Dr Patrick Bodenmann,
chef de clinique,
Responsable Unité
des populations vulnérables,
Dr Marco Vannotti,
psychiatrie de liaison,
PMU, Lausanne